

Thème : Actualité du droit des affaires

Date : Vendredi 20 novembre 2020 de 9h30 à 17h

Lieu : ECOA - 9 boulevard du Grand Cerf - 86000 POITIERS

Objectif :

- *Présentation des principales décisions et réformes concernant le droit des affaires*

Programme :

- **Présentation des textes visant à faire face au COVID (Baux, crédits, assurances, contrat)**
- **Actualité en droit du crédit (Intérêt, crédit à la consommation)**
- **Actualité en droit de la concurrence et de la distribution (Pratiques restrictives, concurrence déloyale, franchise)**
- **Présentation réforme du droit des marques et des brevets**
- **Actualité baux commerciaux**
- **Actualité droit des sociétés**
- **Droit des actifs numériques (Blockchain)**

Moyens pédagogiques

Intervention orale interactive avec powerpoint

Intervenant

Monsieur Dominique LEGEAIS, Professeur à l'Université René-Descartes – Paris V

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 150€ la journée de formation (hors abonnement) et 75€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Merci de nous adresser le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2019 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.